

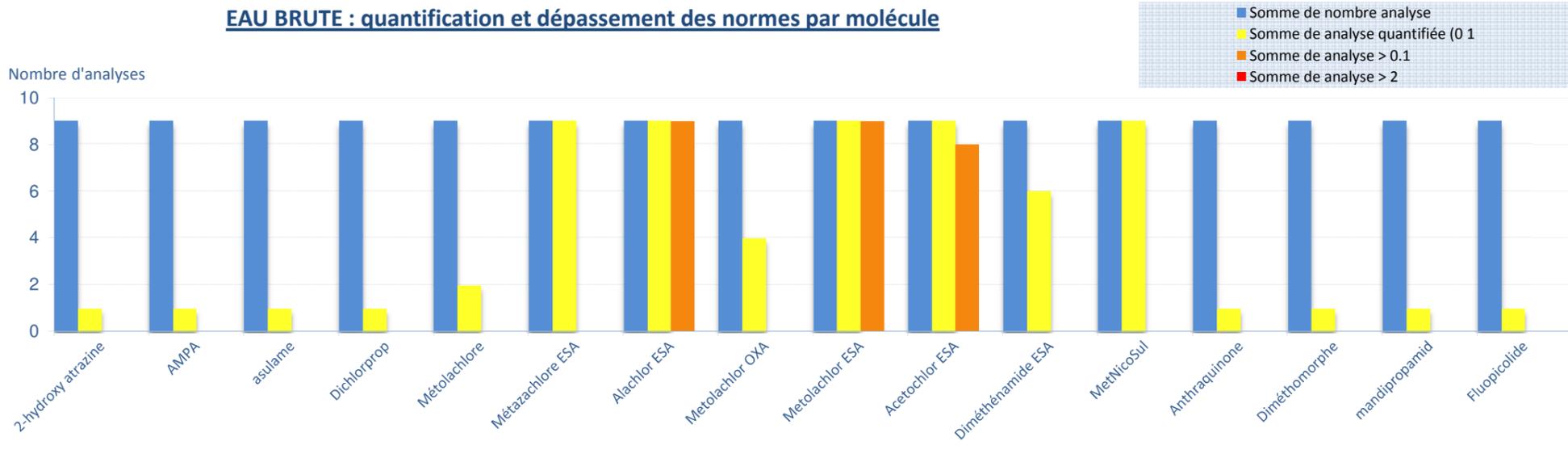
FICHE DE SYNTHÈSE - PESTICIDES 2019

Bassin versant :	STALAS
Code Station :	04339001
Superficie à la station :	22.32 km ²
Nombre de prélèvements en 2019 :	9
Nombre de substances analysées :	444

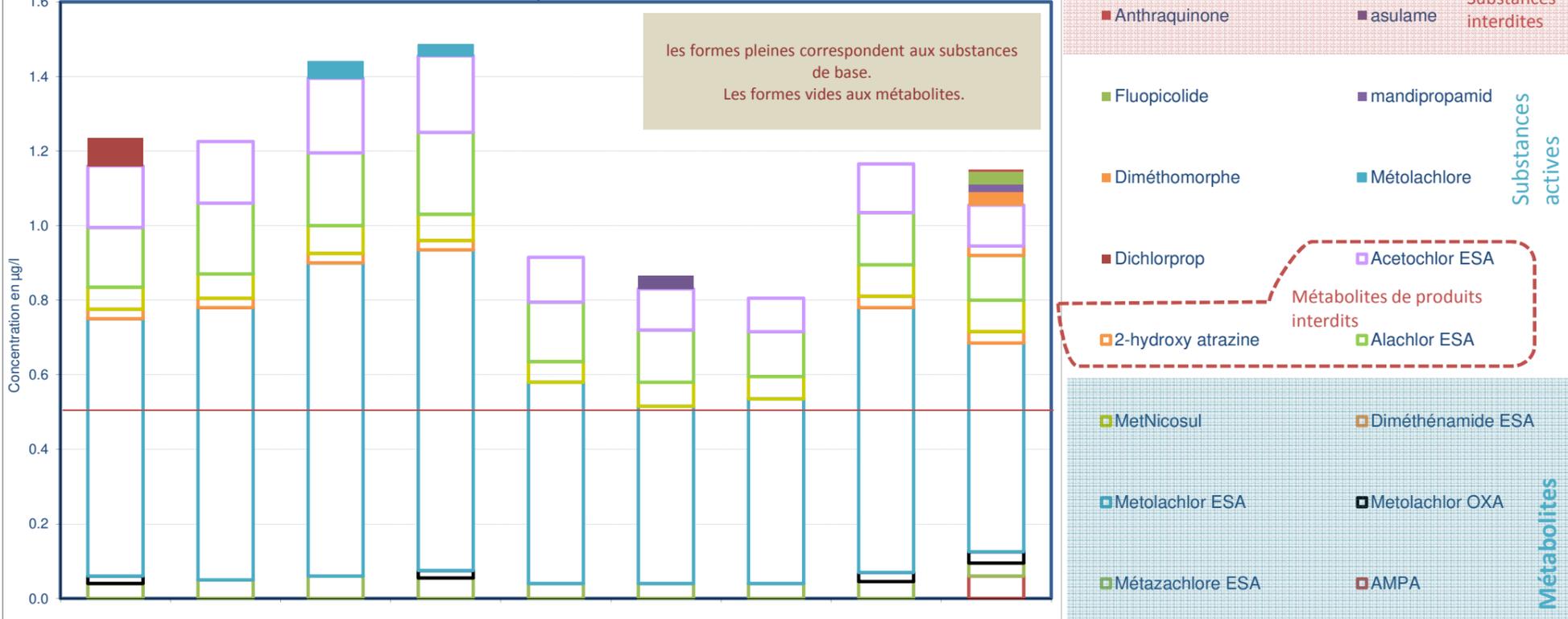
Secteur géographique : **SAGE baie Douarnenez**
 Sources des données : EPAB
 Mise à jour : 12 mars 2021



EAU BRUTE : quantification et dépassement des normes par molécule



EAU BRUTE : molécules quantifiées et concentrations cumulées



INFO LEGENDE, par molécule :
 nom / type / usage (A= agricole; NA= non agricole= collectivités et particuliers)

Certaines molécules analysées font partie des polluants spécifiques synthétiques de l'état écologique*. Le tableau ci-contre indique le classement par paramètre.

normes de qualité**	concentration par molécule	concentrations cumulées
eau potable	0,1 µg/l	0,5 µg/l
eau brute	2 µg/l	5 µg/l

* Arrêté du 27 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

** Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique

	Paramètre	Classement 2019
Etat écologique*	Metazachlore	Bon état
	Nicosulfuron	Bon état
	AMPA	Bon état
	Glyphosate	Bon état
	2,4 MCPA	Bon état
	Diflufenicanil	Bon état
	2,4D	Bon état
	Metaldehyde	Bon état
Etat chimique*	Alachlore	Bon état
	Diuron	Bon état
	Isoproturon	Bon état

Analyse de l'année

Sur 444 molécules analysées en 2019, 16 molécules ont été retrouvées. Les normes de qualité pour l'eau brute sont respectées. Les normes européennes DCE sont respectées.

Les métabolites des molécules de la famille des chloroacétamides sont largement représentés : 57% des quantités mesurées correspondent au s-metolachlore ESA, 14% pour l'alachlore ESA, 13% pour l'acétochlore ESA, soit 84% pour ces trois seuls métabolites.

Les métabolites, et en particulier ceux du s-metolachlore sont devenus omniprésents dans les analyses d'eau : 98% des analyses faites en Bretagne en 2018 en contenaient. Ils ont une très forte mobilité dans le sol, une forte solubilité et une demi-vie qui peut monter à 1000 jours.

5 substances actives sont dénombrées :

- 2 herbicides et 3 fongicides. Les herbicides sont retrouvés entre mars et juillet et les fongicides uniquement en décembre. La météo particulièrement pluvieuse de l'automne 2019 a en effet entraîné un retard dans la gestion des cultures à l'échelle du bassin versant. Les prélèvements de décembre ont été effectués par temps de pluie mais après une accalmie ayant permis aux agriculteurs de mettre en place leurs cultures hivernales. 80% des molécules retrouvées en 2019 l'ont été sur ce seul prélèvement.

Parmi les substances interdites :

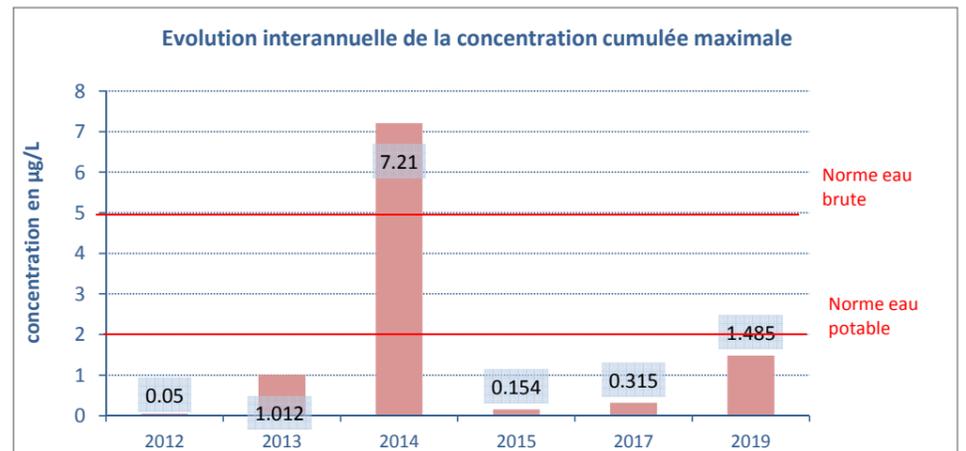
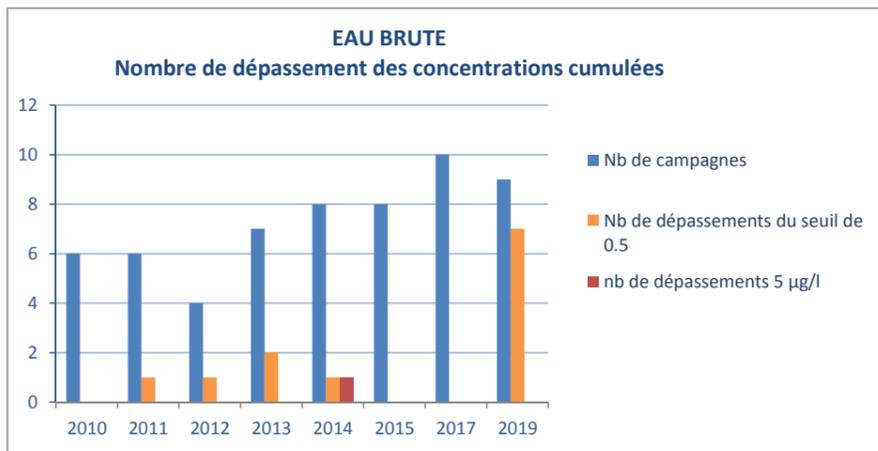
- 3 métabolites d'herbicides interdit ont été retrouvés : acétochlore, interdit depuis 2013 / Alachlore, interdit depuis 2008 / et Atrazine, interdit depuis 2003. La présence des métabolites 6 à 16 ans après leur interdiction témoigne de la persistance de ces molécules dans le milieu et leur prévalence à être transféré vers la nappe souterraine.

Enfin deux autres substances interdites ont été retrouvées : l'antraquinone, un répulsif pour les oiseaux et l'asulame un herbicide interdit en 2012.

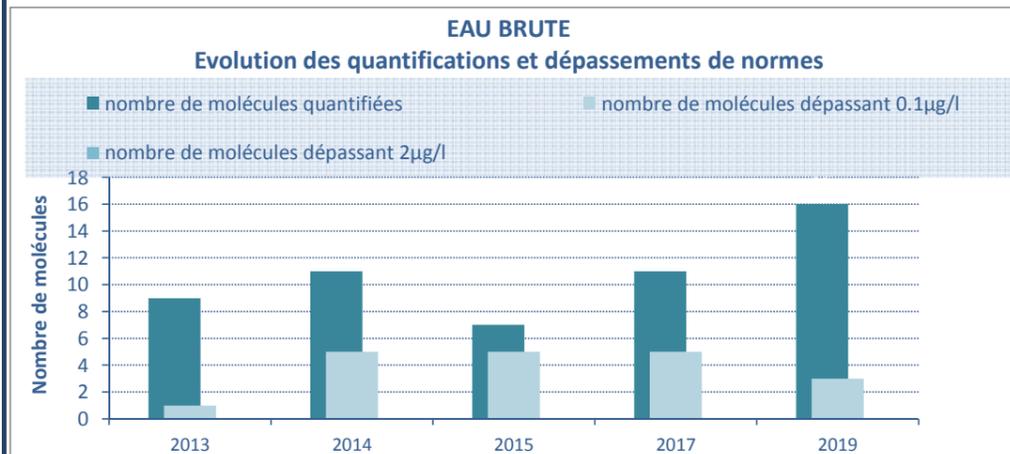
Analyse interannuelle

Les pesticides sont transférés vers les cours d'eau essentiellement par lixiviation lors des épisodes pluvieux. C'est pourquoi les prélèvements sont effectués après une pluie supérieure à 10 mm/24h.

L'analyse interannuelle des données est très relative : elle dépend notamment des conditions météo précédant le prélèvement, du temps de transfert propre à chaque bassin versant et également des périodes d'application des pesticides. Source des données : EPAB



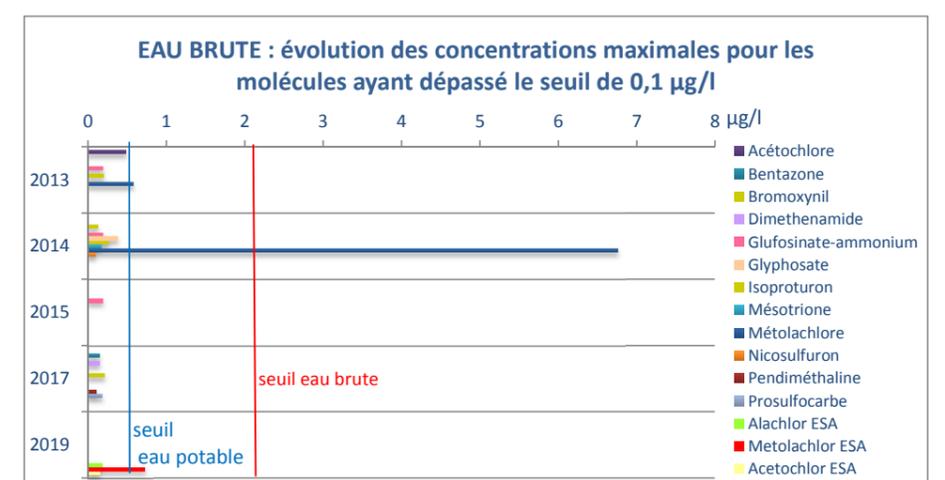
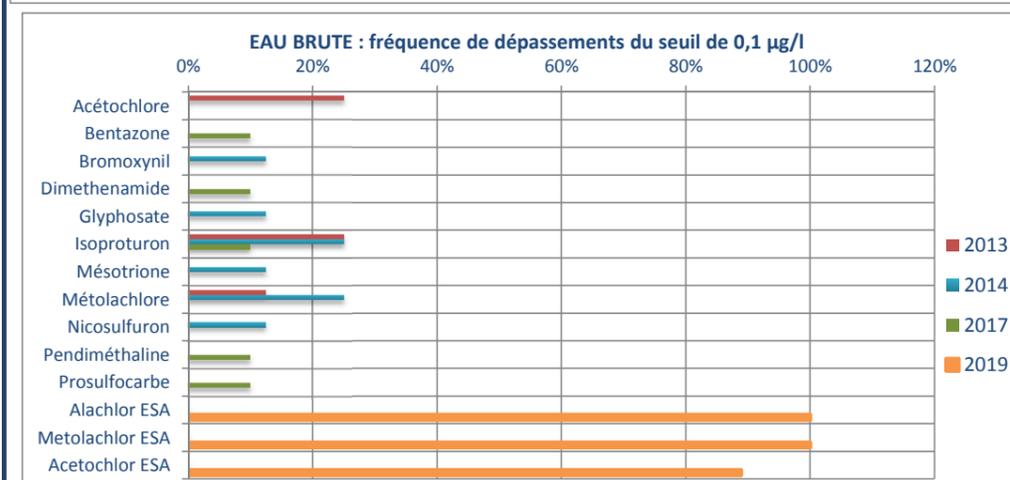
Remarque : la concentration totale est relative au nombre de molécules analysées (cf graphique "Quantifications et dépassements des normes par molécule").



NORMES PAR MOLECULE

Entre 2013 et 2019, on constate :

- une forte augmentation du nombre de molécules quantifiées (lié en partie à l'augmentation du nombre de paramètres analysés).
- une stabilisation du nombre de molécules dépassant la norme eau potable (0,1µg/l) depuis 2014
- un respect de la norme eau brute (2 µg/l)



Toutes les données sur la qualité de l'eau produites par l'EPAB sont gratuites et libre d'accès. Les données brutes sont accessibles sur simple demande